



Facture 2008,toujours valide?

Par **hassheider**, le **12/01/2011** à **14:15**

Bonjour,rn2008 sous tutelle une tv m'a ete vendu 150€,gonflé à 180€,par un ancien commerçant incapable de fournir un RIB,n'ayant plus de commerce.rnrn2011,il me contact,me reproche de profiter de cette vente,et me demande de le régler en especes,rajoutant une facture de 166€,deja réglée par UDAF.rnCe retraité n'a à aucun moment réclamé son du,a attendu jusqu'en 2011.rnrnDepuis 2008,cette facture est elle encore valide?rn(ancien commerçant connu pour aider les gens sous tutelle,invalides)

Par **mimi493**, le **12/01/2011** à **15:01**

La facture est établie à quelle date ?rnC'est quoi, ces 166 euros déjà acquitté ?